# Fiche no. 1 : Introduction

## Evolution historique et contexte

* **Début des années 80 :** Une période marquée par la déréglementation, la désintermédiation et le décloisonnement des marchés financiers. Les marchés de capitaux gagnent en importance dans le financement de l'économie, mais les banques conservent un rôle prépondérant, notamment pour les ménages.
* **Années 90 :** La libéralisation s'étend aux pays émergents, entraînant une interconnexion croissante des systèmes financiers. L'émergence de nouveaux acteurs (fonds spéculatifs, organismes de titrisation, fonds d'investissement) répond aux besoins croissants de placements des grandes entreprises, donnant naissance au "*shadow banking*".
* **Crise de 2007-2009 :** La titrisation aux États-Unis est pointée du doigt comme l'un des déclencheurs de cette crise, conduisant à une nouvelle vague de régulation.
* **Années 2010 :** L'essor des Fintech révolutionne l'offre de services financiers, avec l'émergence de banques en ligne, de néo-banques et de nouveaux modèles de financement comme le crowdfunding.

## Concepts clés

* **Transformation des échéances :** Les banques transforment les dépôts à court terme en prêts à long terme, jouant un rôle essentiel dans l'allocation du crédit.
* **Système bancaire parallèle (shadow banking) :** Ensemble des institutions financières non bancaires qui effectuent des activités similaires aux banques, mais ne sont pas soumises aux mêmes réglementations.
* **Théorie de l'agence :** Cette théorie met en évidence les conflits d'intérêts entre les prêteurs et les emprunteurs, liés à l'asymétrie d'information.
* **Ratio de fonds propres :** Ce ratio mesure la solidité financière d'une banque en comparant ses fonds propres à la somme de ses actifs pondérés par le risque.

## Enjeux actuels

* **Intelligence artificielle (IA) :** L'IA offre de nouvelles perspectives pour lutter contre la fraude, améliorer la gestion du risque de crédit et personnaliser les services financiers.
* **Fintech :** Les Fintech remettent en question les modèles économiques traditionnels des banques et offrent de nouvelles opportunités de développement.
* **Régulation :** Le développement rapide des marchés financiers et l'émergence de nouveaux risques nécessitent une adaptation constante du cadre réglementaire.

## Points clés à retenir

* Le système financier est en constante évolution, sous l'impulsion de la technologie, de la globalisation et de la réglementation.
* Les banques jouent un rôle central dans le financement de l'économie, mais elles font face à une concurrence accrue de la part des acteurs non bancaires.
* Les asymétries d'information et les conflits d'intérêts sont des enjeux majeurs dans les relations financières.
* La stabilité financière est un enjeu primordial, qui nécessite une surveillance étroite des risques et une adaptation continue des réglementations.

**En résumé, ce cours introduit les concepts fondamentaux du système financier, son évolution historique et les enjeux actuels. Il met en évidence l'importance de la banque dans l'économie, mais aussi les défis auxquels elle est confrontée dans un environnement de plus en plus complexe**

# Fiche no. 2 : Le cadre institutionnel et réglementaire et les grandes tendances de l’évolution du système financier

Depuis la Seconde Guerre mondiale, le système financier français a évolué sous l’influence de nombreuses réformes et réglementations, destinées à structurer, puis à libéraliser et moderniser le secteur. Ce chapitre retrace l’évolution du cadre institutionnel et réglementaire des activités bancaires, d’assurance et de marchés, ainsi que les grandes tendances qui ont marqué la transformation des systèmes financiers, notamment en réponse aux crises économiques et aux enjeux de l’intégration européenne.

## 1.1 Contexte institutionnel et réglementaire des activités bancaires, d’assurance et de marchés

### 1.1.1 Réglementations

* 1941-1945 : Lois bancaires instaurant la Commission de contrôle des banques et la nationalisation de la Banque de France et de grandes banques (Société Générale, Crédit Lyonnais...).
* Décrets de Debré (1966-67) : Favorisent la collecte des dépôts et la « déspécialisation » des banques.
* Années 1980-90 : Réformes pour ouvrir le système bancaire (fin de l’encadrement du crédit en 1985, marché unique européen en 1992).
* Loi bancaire de 1984 : Harmonisation et supervision par des autorités communes.
* Privatisations (1986 et 1993) : Fin de la nationalisation de nombreuses banques.
* Législation européenne : Directives européennes, liberté de mouvement des capitaux, passeport unique pour les banques.

### 1.1.2 ***Autorités***

* Autorités françaises : Haut Conseil de Stabilité Financière (HCSF), Banque de France, Autorité des Marchés Financiers (AMF), et Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).
* Autorités européennes : Les Autorités Européennes de Surveillance (AES) et le Comité Européen du Risque Systémique (CERS).

## 1.2 Grandes tendances de l'évolution des activités bancaires et financières

### 1.2.1 Rappel historique

* 1945-1960 : L’État finance l’économie, notamment à travers le Trésor Public (financement de 50 % des crédits à l’économie).
* 1961-1984 : Finance administrée avec rôle central des banques. Cloisonnement des marchés.
* Depuis 1984 : Libéralisation avec fin de l’encadrement du crédit et création d'un marché des capitaux.

### 1.2.2 Désintermédiation

* Bien que les marchés financiers se développent, le crédit bancaire reste majoritaire pour le financement des entreprises en France (60 %) et en Europe (80 %).

### 1.2.3 Croissance du secteur non bancaire et DeFi

* En 2022, les institutions financières non bancaires représentent environ 47 % des actifs financiers mondiaux.
* Les banques et banques centrales jouent également un rôle majeur, influençant la stabilité économique post-crise (2007-2009).

## Conclusion

***L’évolution du système financier français illustre une transition progressive, de la centralisation et du contrôle étatique vers une libéralisation favorisant les marchés et l’adaptation aux normes internationales. Bien que les crises récentes aient encouragé une re-réglementation, la tendance vers l’innovation et la diversité des acteurs financiers persiste, façonnant un paysage financier à la fois plus complexe et interconnecté.***